



Pages 2 - 3

Schéma d'aménagement
de la Plage de Pampelonne

- Ouvrir sur le paysage et la nature
- La « voie verte » :
de Bonne-Terrasse à Gros-Vallat

Pages 4 - 5

L'Escalet
Un site naturel remarquable
à protéger

Page 6 - 7

Le Stationnement
sur les parkings public des plages

- Pampelonne
- L'Escalet

Navettes des plages

- Nouveau et 100% gratuit

Page 8 - 9

Culture Tourisme
Patrimoine et Événementiel

- Danielle Mitelmann, portrait

Page 10

Intercommunalité
Expression des élus

Page 11

Informations communales

Page 12

Votre agenda de l'été



ÉDITO

« *La plage change, changeons nos habitudes !* »

À travers une campagne de sensibilisation publiée dans la presse, la commune a rappelé les principes fondamentaux de notre politique de transition en faveur de l'environnement, de la biodiversité et du paysage. Ce sont les enjeux qui orientent les aménagements que la commune - pionnière en la matière - s'efforce de concilier avec l'activité des baignades sur son littoral. Cela renforce et pérennise l'attractivité de notre territoire.

Dans un espace limité et fragile, cette démarche implique de mettre à disposition des moyens pratiques et accessibles qui encouragent ce changement de nos habitudes.

La nouvelle organisation du stationnement et l'automatisation des parkings visent à insuffler de nouveaux comportements, de nouveaux rythmes de fréquentation et incitent à un tourisme plus « doux ».

D'autres façons de profiter des sites sont possibles. Les alternatives à la voiture sont favorisées avec la poursuite de l'aménagement de la « voie verte », la place faite aux vélos et les nouvelles navettes gratuites entre le village et les plages. C'est un véritable service de transport public offert aux Ramatuellois comme à nos visiteurs que nous avons personnalisé de couleurs vives et gaies. Un message positif qui traduit l'enthousiasme que nous mettons à toujours améliorer, innover, pour le bien être de chacun dans le respect de la nature.

Changer nos habitudes c'est aussi prendre conscience de nos ressources. La sécheresse est installée et nous devons tous faire des efforts pour économiser l'eau et adapter nos consommations. C'est également un facteur aggravant du risque d'incendie de forêt qui appelle la plus grande vigilance.

Toutes et tous, nous aimons notre territoire, il est riche de sa diversité et celle-ci rejaillit dans l'offre culturelle qui anime le village. Festivals, animations, expositions, ouvrent grand leurs portes et n'attendent que vous.

Profitez pleinement de chacun de ces instants.

Bon été à Ramatuelle !

Roland BRUNO
Maire de Ramatuelle

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE



► LA PHASE 4

Ouvrir sur le paysage et la nature

Secteur Gros-Vallat : Une approche du rivage apaisée

- Les entrées et sorties du parking sont éloignées du rivage
- L'espace a été réorganisé pour sécuriser les cheminements piétons en dehors des voies de circulation.
- La voie d'accès pour les livraisons est en dehors du parking public.

La place au paysage

- Des noues dessinées en courbes, favorisent l'infiltration des eaux de pluie dans un paysage planté d'espèces méditerranéennes.
- Les conteneurs à déchets sont semi-enterrés et libèrent l'espace et la vue.

Mobilités douces et accessibilité

- Les parcs de stationnement pour personnes à mobilité réduite, 2 roues et vélos sont situés à proximité des accès à la mer.
- Des parcs à vélos sont disposés dans l'interface entre le parking et la plage.

Des équipements publics intégrés

Une attention particulière a été portée aux équipements publics pour les intégrer à leur environnement.

- Les matériaux bio sourcés et le bois sont privilégiés.
- Les ombrières en châtaignier ou en canisses couvrent les caisses de paiement et des places de stationnement.
- Un « point de rencontre » sous ombrière équipé de bancs est positionné pour faciliter la dépose de passagers.
- Les sanitaires avec douches sont localisés sur les parkings afin de rester ouverts toute l'année.

Gestion de l'eau : les douches sont des éléments de confort qui permettent de se rincer en quittant la plage et n'ont pas vocation à offrir un rafraîchissement !
Selon les niveaux d'alerte liés à la sécheresse, l'eau des douches pourra être coupée.



DE PAMPELONNE



La « voie verte » de Pampelonne

La « voie verte » est un itinéraire pour piétons et vélos qui desservira à terme tout le linéaire de la plage de Pampelonne. Après la première section entre Patch et l'Épi, les secteurs Bonne-Terrasse et Gros-Vallat sont reliés grâce à un pont permettant de franchir le fleuve côtier.

Cette section constituera la porte d'entrée dans le site depuis le Sud de la plage. Entièrement sur pilotis et réalisé sur mesures, cet aménagement est desservi par la navette municipale des plages et pourra être un point de départ de promenade pour les passagers des cars de tourisme.





Un site naturel remarquable à protéger

Victime de son succès

La fréquentation du site de l'Escalet dépasse désormais sa capacité d'accueil, tant en nombre d'automobiles sur la voirie communale, qu'en nombre de promeneurs sur le sentier du littoral entre la pointe Canadel et le cap Taillat.

Cette fréquentation excessive impose différents désagréments :

- La surpopulation sur la plage - dont la surface se réduit d'année en année - et sur le sentier du littoral où l'on constate des files d'attente.
- L'enclave les riverains et les bouchons quotidiens.
- Un stress croissant pour la faune et la flore.

Alors que partout ailleurs dans la Presqu'île le stationnement sur le littoral est payant, il s'avère que la gratuité agit comme un facteur d'aggravation de la fréquentation du quartier de l'Escalet, notamment par les automobiles, mode de déplacement encore très prédominant.

Favoriser la biodiversité

La fréquence des incendies pose depuis quelques décennies la question de la régénération des milieux et des espèces associées.

Le Conservatoire du littoral et le Conservatoire des Espaces Naturels travaillent toute l'année pour préserver le site et l'aider à se régénérer. Les 5 et 13 mai 2022 se sont déroulés deux événements majeurs pour la conservation de la Tortue d'Hermann, seule tortue terrestre de France métropolitaine et l'un des reptiles les plus menacés. Plusieurs dizaines d'individus juvéniles de Tortue d'Hermann *Testudo hermanni* issus du centre d'élevage conservatoire de la Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux, ont été relâchés afin de renforcer l'une des dernières populations de France continentale, sévèrement impactée par un incendie en 2017. Ces événements historiques offrent de nouvelles perspectives à la conservation de l'espèce menacée de disparition et dont la capture est interdite.

Moins de voitures, plus de nature

Chaque été la police municipale devait barer l'accès au site sans que des moyens de retournement matérialisés ou d'accès alternatifs ne soient proposés.

Consciente de la nécessité d'agir, la commune a mis en place une nouvelle organisation de la circulation et du stationnement

ainsi que la piétonnisation de voies d'accès au sentier du littoral. Ces dispositions invitent à une prise de conscience de notre impact sur notre environnement et à changer nos habitudes.

- Des giratoires sont matérialisés pour permettre un retournement aisé.
- La voie d'accès à la pointe du Canadel est piétonnisée en été pour sécuriser les marcheurs et réduire la pression du stationnement sur une voie devenue impraticable et dangereuse.

Changer nos habitudes

La diminution du nombre de places disponibles et un paiement contrôlé par horodateurs visent tout à la fois à soulager la pression des automobiles sur les espaces publics, encourager la pratique de modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, déplacer la fréquentation des espaces naturels vers les périodes de l'année les moins chargées.

Pour un « tourisme doux » :

- Des parcs pour vélos proches du rivage.
- Des navettes gratuites assurent une liaison avec le village et offrent aux visiteurs un mode de déplacement plus serein.



Criques de l'Escalet surfréquentées



Le vélo plutôt que la voiture



Repeupler après les incendies



Le boulevard de la Praya : une amorce de transition

LA NOUVELLE ORGANISATION DU STATI

Les parkings publics des plages de Pampelonne et de l'Escalet

La plage change, changeons nos habitudes !



La commune de Ramatuelle bénéficie d'un cadre exceptionnel qui attire en saison estivale une fréquentation touristique importante. Aujourd'hui, face à la pression supportée par son littoral, la commune met en œuvre différents outils de gestion des flux de visiteurs dans une démarche de transition et d'accompagnement du nécessaire changement de nos habitudes.

Cette démarche est accompagnée par la mise en place de différentes possibilités d'accéder aux sites gratuitement ou à des tarifs modérés :

- Une tarification modulée selon les saisons et selon les heures, pour encourager une fréquentation en dehors des situations de forte affluence.

Trois saisons sont déclinées. Basse saison en mai et octobre. Moyenne saison en juin et septembre. Haute saison en juillet et août. Le stationnement est gratuit de novembre à avril.

- La première demi-heure est gratuite pour encourager la pratique du dépôt-minute.

- La gratuité pour les usagers en deux roues motorisés ou non motorisés ;

- La gratuité pour les personnes à mobilité réduite.

- Un tarif résidents.

Pour en bénéficier se rapprocher du service des « parkings ».

- **Pour toute information :**
parkings@mairie-ramatuelle.fr
ou 04-98-12-66-66

Renseignements sur le site de la commune : www.ramatuelle.fr

Pampelonne : l'automatisation des parkings publics

L'automatisation généralisée des paiements apparaît la seule solution technique permettant d'assurer une modulation efficace des tarifs afin d'atteindre progressivement les objectifs visés.

A Pampelonne, le stationnement est gratuit sur l'ensemble des parkings jusqu'à 11h et à partir de 17h.

Comment ça marche ?

Le tarif est calculé en fonction du temps de présence et les coûts sont modulés à la demi-heure en fonction des horaires.

- Les visiteurs prennent un ticket à la borne d'entrée.

- Des caisses de paiement sont disposées en différents points des parkings

- Le paiement « sans contact » est proposé aux caisses ou aux bornes de sortie.

Résidents : La carte de stationnement

1 -Présenter sa carte de stationnement à la borne d'entrée.

2- Un ticket à demi-tarif est délivré.

Personnes à mobilité réduite

résidents et visiteurs : Il vous faut faire une demande de carte de stationnement auprès du service « parkings » en mairie.

L'accueil

La commune a maintenu la présence de ses agents gardiens de parkings qui informent, aident, organisent le stationnement et veillent au bon fonctionnement du matériel.

ONNEMENT

L'Escalet : le paiement par horodateurs

À l'Escalet les aménagements étant différents, un système par horodateurs a été retenu pour son aspect réversible.

- Les usagers doivent renseigner leur plaque d'immatriculation et choisir leur temps de présence sur le site.
- Il est possible de prendre son ticket avec l'application « FlowBird » pour ajuster le temps et ajouter du crédit au ticket depuis son téléphone.
- Le contrôle par les agents de surveillance de la voie publique est effectué à partir des plaques d'immatriculation.

Personnes à mobilité réduite :

le stationnement est gratuit. Pas besoin de ticket mais il est obligatoire d'apposer sa carte européenne de stationnement (CES) ou la carte à mobilité inclusion - stationnement (CMI-S) de façon visible dans le véhicule.



Tarifs résidents : Sur la base du dossier déposé en mairie, le numéro de plaque d'immatriculation déclaré est reconnu par le système :
1-entrer le numéro de plaque d'immatriculation déclaré. 2-Le demi-tarif est appliqué.

Ticket numérique : via l'application « FlowBird » - entrer le numéro de plaque d'immatriculation déclaré.



Les navettes des plages : laissez-vous transporter ! Nouveau et 100 % gratuit



Pour répondre à la problématique du transport et du stationnement en saison estivale la commune a souhaité organiser un service de navettes municipales entre le 15 juin et le 15 septembre.

Pour sa mise en place, la commune a rédigé un cahier des charges précis et la communauté de communes compétente en matière de mobilités a lancé l'appel d'offres.

La commune finance ce service dont le coût est retenu sur le reversement de son attribution de compensation que lui doit la Communauté de communes.

Objectifs :

Proposer un accès aux plages sans voitures, pour désengorger les parcs de stationnement et offrir à tous les publics la possibilité de profiter des sites gratuitement.

Du 15 juin au 15 septembre : aller à la plage c'est gratuit et sans stress !

Les trois navettes circulent 7j/7 de 9h à 19h40 (dernier départ) et déposent les usagers :

- Au Sud de Pampelonne (secteur Bonne Terrasse) à l'entrée de la nouvelle « voie verte » qui permet de franchir le fleuve côtier du Gros Vallat.
- A la plage de l'Escalet départ du sentier du littoral. Le circuit dessert huit points d'arrêt à partir du village (rondpoint du Mémorial) .

ARRÊTS : Village ► Quartier du Colombier ► Bonne-Terrasse ► Les Tournels Spar
► Escalet ► Combes-Jauffret ► Quartier du Colombier ► Stade municipal ► Village

Laissez votre voiture au village !

Des parkings gratuits sont à la disposition des usagers de la navette.

- Rond-point du Mémorial
- Boulevard du 8 mai 1945
- Parking du Théâtre de Verduze
- Parking de la Calade
- Parking du stade
- Parking des Tennis



Une application gratuite pour tout savoir : PYSAE

L'application PYSAE permet de suivre les navettes en direct et de savoir :

- Où est la navette ?
- Trouver votre point d'arrêt.
- Le temps d'attente entre les 3 navettes.



Danielle Mitelmann
Adjointe déléguée
Culture, Tourisme
Patrimoine, Événementiel



Ramatuelloise depuis 1987, élue conseillère municipale aux côtés de Roland Bruno en 2001, Danielle Mitelmann a siégé dans de nombreuses commissions. Elle est adjointe au maire depuis 2014. Très investie, elle exerce son mandat avec passion et c'est pour elle un réel plaisir de contribuer à l'ensemble des projets portés par la municipalité. Présidente de l'Office de Tourisme et de la Culture, elle travaille en collaboration avec le directeur Bruno Caietti. Elle est déléguée intercommunale au sein des commissions Tourisme - Événementiel et Enseignement Musique et Danse. Elle a succédé à Georges Franco en tant que présidente de l'association « Les amis des moulins de Ramatuelle » et elle est membre du Comité Communal des Feux de Forêts depuis 2001. Une pluralité de domaines dans lesquels Danielle Mitelmann s'implique avec conviction, que ce soit pour la compétition du Longines Athina Onassis Horse Show, le Marathon international du Golfe de Saint-Tropez, mais aussi pour offrir les castagnades d'automne, faire découvrir le moulin de Paillas, ou accueillir les artistes à la salle d'exposition Le Garage. Elle vit son rôle d'élue comme un honneur et un devoir et apprécie les moments de vie que cela lui offre, notamment la célébration d'un mariage. Sa personnalité sensible et artistique s'exprime à travers la peinture et son engagement en tant que présidente de l'association « Les peintres de Grimaud ». Généreuse et ouverte au monde elle est membre du Lions Club « Ramatuelle, presque île de Saint-Tropez Inter-Nations » et de la « Commanderie des Anysetiers du Golfe ».

Acteurs de la destination

« Depuis 2017, l'Office de Tourisme maintient un niveau d'excellence reconnu à travers la marque Qualité Tourisme et son classement en catégorie 1 ; ce qui permet à la commune d'être une Station Classée de Tourisme avec des retombées économiques et financières. Avec Bruno Caietti et une équipe dynamique nous veillons à valoriser les acteurs économiques, le bien-être et l'accueil de nos visiteurs et à offrir des animations qui profitent également aux habitants et ce, en privilégiant la gratuité. »

Une offre culturelle diversifiée



« Grâce au tissu associatif, et aux moyens mis à disposition par la municipalité, de nombreux spectacles, expositions et festivals de très grande qualité rythment la vie de la commune. La salle Le Garage est dédiée aux expositions, le théâtre de verdure et la salle Albert-Raphaël sont de formidables outils pour accueillir différents formats de spectacles. Les festivals de l'été sont de renommée internationale et font rayonner la culture et le village dans le monde. La commune soutient la création et les initiatives. « Reconnexion » prend une nouvelle dimension et proposera trois soirées de concerts et une exposition d'arts plastiques salle Le Garage. Cette année, nous avons doté le nouveau prix littéraire « Pampelonne Ramatuelle » qui vient compléter l'offre culturelle. C'est une belle réussite que nous devons à Virginie Martin et Alexis Tregarot qui, pour une première édition, ont su réunir un jury d'excellence, de grandes plumes et les faire se rencontrer avec le public ».

Patrimoine, tourisme et culture objets de redynamisation

« Au cœur de ce mandat, la redynamisation du village est une priorité. La commune a de nombreux atouts : ses paysages, son vignoble, son littoral, sa forêt et son patrimoine bâti. Avec l'Office de Tourisme et de la Culture nous travaillons sur le déploiement de divers outils pour faire vivre et animer le village toute l'année. « Un amour de village » est une campagne de promotion qui invite les visiteurs à se rendre au cœur du village ancien. D'autres projets seront proposés comme des promenades botaniques, un parcours patrimoine, des jeux et un parcours photo. L'acquisition de l'ancien hôtel Bellevue, avenue Georges Clemenceau, avec la création d'un lieu extraordinaire qui permettra de renforcer, tout au long de l'année, la politique culturelle ambitieuse qui caractérise Ramatuelle depuis plusieurs décennies. La place de l'Ormeau va également être entièrement repensée pour devenir une vraie place de village, attractive et vivante ».

Une œuvre : Grande lacération 1936

Sculpture en aluminium de l'artiste
Pierluca Degli-Innocenti
(22/04/1926 Florence/Italie – 28/07 1968 Paris)

Exposée à l'entrée de la commune, cette sculpture fut dessinée dans le cadre de la construction du village du Merlier à Ramatuelle. Un projet architectural né de l'atelier de Montrouge avec l'architecte Louis Arretche et « labellisé Architecture contemporaine remarquable ». Cette œuvre prêtée par Nicolas Guiheneuc dont l'histoire familiale est liée à celle du village du Merlier, est le témoin d'une époque créative.



Rencontres avec les auteurs et jurés du prix littéraire « Pampelonne Ramatuelle »



Expositions tout au long de l'année salle Le Garage



INTERCOMMUNALITÉ

Vous êtes plutôt musique ou danse ? et pourquoi choisir ?

Le Conservatoire Intercommunal vous propose un programme varié !

► Les nouveautés à ne pas manquer pour la rentrée 2022-2023

Dans le cadre de son nouveau projet d'établissement, le Conservatoire amplifie son rayonnement sur le territoire de la Communauté de communes avec notamment l'ouverture de

cours sur les communes de Cavalaire-sur-Mer et La Croix Valmer. Le déploiement de l'enseignement du Conservatoire pour certaines disciplines sera effectif sur ces deux communes pour cette rentrée scolaire (se renseigner auprès des secrétariats)

À SAVOIR

Afin de permettre l'**accessibilité de l'enseignement artistique aux enfants en situation de handicap**, le Conservatoire met en place à partir de cette rentrée un dispositif en musique et en danse. Cet enseignement sera dispensé par certains enseignants ayant reçu une formation spécifique.

Ainsi, le Conservatoire Intercommunal de musique et de danse (Rostropovitch Landowski), propose un **enseignement musical et chorégraphique** pour enfants et adultes, assuré par des **professeurs diplômés d'état**, offrant près d'une **trentaine de disciplines** (piano, guitare, violon, clarinette, trompette, chant, danse classique, contemporaine, jazz et bien plus encore...).

L'enseignement est dispensé (principalement à Cogolin et à Sainte-Maxime, mais certains cours peuvent être proposés sur d'autres communes : Saint-Tropez, Grimaud, Ramatuelle... **et cette année à Cavalaire et à La Croix-Valmer**). Il se compose de **plusieurs cours par semaine**, en fonction de la discipline, du Coursus, de l'âge de l'élève et de son niveau instrumental ou chorégraphique.

En complément de la formation, le Conservatoire organise tout au long de l'année des **stages, masterclass, répétitions, rencontres, spectacles**.



Réinscriptions et inscriptions pour l'année 2022-2023

■ Les réinscriptions

(anciens élèves) auront lieu :

- Du 7 juin au 7 juillet :
uniquement en ligne grâce à votre accès à la plateforme Imuse

■ Les inscriptions

(nouveaux élèves) auront lieu :

- Du 1er août au 31 septembre :
en ligne
- Du 24 août au 7 septembre :
aux secrétariats selon les horaires d'ouverture (Cogolin au 44 rue Marceau et Sainte-Maxime au 2 passage Pagnol)

Rejoignez-nous ! Venez nombreux !

Conservatoire Rostropovitch Landowski

Cogolin : 04 98 12 29 74

Sainte-Maxime : 04 94 43 95 90

E-mail :

conservatoire@ccc-golfedesainttropez.fr

Facebook :

Conservatoire Rostropovitch Landowski

Site Web :

www.conservatoire-rostropovitch-landowski.fr



Expression des élus du groupe minoritaire

Éléments non communiqués

INFORMATIONS COMMUNALES



Prévention incendie

Le débroussaillage est obligatoire

Un terrain débroussaillé réduit le risque et facilite le travail des sapeurs-pompiers.

En forêt :

- L'accès au massif est réglementé.
- Des panneaux vous indiquent le niveau de risque à l'entrée des pistes.
- www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-du-var-

Les bons gestes :

- Ne pas fumer
- Ne pas jeter son mégot au sol
- Ni feu ni barbecue aux abords de la forêt
- Pas de combustibles stockés contre la maison
- Pas de travaux avec des outils sources d'étincelles



Sangliers

Il est interdit de nourrir les sangliers !

Le sanglier est une espèce sauvage de grand gibier. Le nourrissage et la distribution d'aliments de toute nature destinés au sanglier sont interdits.

Cette pratique habitue le sanglier à l'homme et risque de le sédentariser, ce qui cause des problèmes une fois le sanglier devenu adulte (dégâts dans les jardins et parcelles agricoles, accidents de la route, etc.).

De plus, elle est susceptible de transmettre de graves maladies aux animaux. Le piégeage des sangliers peut être fait chez des particuliers à leur demande. Cette démarche fait l'objet d'une demande d'autorisation et doit être encadrée par un piégeur agréé et formé.

- Renseignements sur le site de la préfecture du Var : www.var.gouv.fr



Sécheresse

Le département du Var est en alerte sécheresse. Le risque est celui de la pénurie d'eau potable. Des coupures peuvent être décidées pour gérer la ressource. Le réchauffement climatique et la baisse des précipitations accentuent et accélèrent le phénomène. Nous sommes tous concernés et nous pouvons tous agir pour préserver la vie !

Soyons économes ! Appliquons les bons gestes :

- Utiliser la stricte quantité d'eau nécessaire

- Un robinet ouvert délivre 12 litres d'eau par minute !
- Privilégier la douche (environ 60 litres).

Le bain consomme 150 à 200 litres d'eau.

- Installer un « mousser » sur les robinets : c'est environ 50% d'économie sans perte de confort !

- Limiter les arrosages (à effectuer en nocturne) et favoriser les systèmes économes ;

- Installer un système de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage et mise en place de techniques d'arrosage économes telles que le goutte-à-goutte

- Lavage des voitures et remplissage des piscines interdits selon le niveau d'alerte

Limiter le lavage des voitures et se rendre dans des équipements spécialisés. Utiliser un nettoyeur haute pression économise l'eau.

- Lutter contre les fuites

Elles peuvent représenter jusqu'à 20% de votre consommation.



La cochenille tortue du pin

Signalez les arbres atteints à la mairie !



Toumeyella parvicornis ou plus communément cochenille tortue du pin, est un insecte ravageur qui s'attaque aux pins parasols et aux pins maritimes. D'importants foyers sont détectés dans le Golfe de St-Tropez et notamment à Ramatuelle.

Cette cochenille forme des colonies qui sucent la sève de l'arbre, provoquant un affaiblissement

progressif de ces organes, leur rougissement et leur mort. Les branches attaquées par cet insecte deviennent très cassantes.

Surveillez vos arbres !

Pour la repérer vous pouvez observer la production de miellat, substance sucrée qui se dépose à l'aplomb de l'arbre et qui se décompose en fumagine (substance noirâtre) visible sur les aiguilles.

- Appelez les services techniques de la Mairie qui vous aideront à confirmer sa présence : **04 94 55 72 07**



AGENDA DE L'ÉTÉ

EXPOSITIONS

Le Garage. Entrée libre du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 16h à 20h, samedi de 16h à 20h, dimanche de 10h à 13h.

► Du 5/07 au 24/07
Reconnexion Arts Plastiques
L'événement culturel qui reconnecte les jeunes talents avec leur territoire !

► 9 juillet
Les Peintres descendent dans la rue !
Concours ouvert à tous sur le thème « Le village et ses ruelles »
Proposé par la section du Foyer Rural "Les Artistes de Ramatuelle".

► Du 27/07 au 12/08
Festival de Ramatuelle : Michel Bouquet
Exposition photographique.

► Du 12/08 au 20/08
La Couleur du Jazz - version 2
Cinquante nuances de Jazz de Erwann Gauthier, proposé par Jazz à Ramatuelle.

► Du 25/08 au 11/09
L'Ormolivier - Jean Arnaud.
Travail sur la mémoire et l'histoire d'un arbre patrimonialisé, par Jean Arnaud.

PATRIMOINE

► **Concours photo « Un amour de village »**
Du 16 au 30 juillet sur la page Facebook de l'Office de Tourisme « Ramatuelle Autrement », en partenariat avec les commerçants du village.

► **Visite au cœur de Ramatuelle**
Visite insolite et gratuite du village
Sur inscription auprès de l'office de tourisme. Gratuit. Mercredis 9h et vendredis 18h30.

► **Visite du moulin de Paillas**
L'association "Les Amis des Moulins de Ramatuelle" assure la visite gratuite du moulin à vent dit De Paillas.
Les samedis et dimanches, le 14 juillet et le 15 août de 10h30 à 12h30.

► **Soirées au Moulin**
Jeudis 7, 21 juillet
14,18 août de 17h à 20h. Gratuit.
Visite commentée du moulin, entoilage des ailes selon le vent. Animations musicales.

NATURE

► **Sentier sous-marin de Pampelonne**
Gratuit en autonomie masques et tubas au fil des bouées informatives et des panneaux immergés. En balade accompagnée (9 €) tous les mercredis du mois. Secteur Bonne Terrasse, départ depuis l'extrémité de la Plage. Renseignements : 33 (0) 4 98 12 64 00.

► **Fête de la Mer et des Littoraux**
Du 7 au 9 juillet

► **"La nuit des hiboux"**
28 juillet - Atelier de découverte suivi d'une balade.
20h45, parking de la plage de l'Escalet.

Rens/Résa : 33 (0) 4 94 58 07 24
maisonparcprl.pnpc@portcros-parcnational.fr
www.portcrosparcnational.fr

SPORTS

► **Les Terre-Neuve**
30 juillet - Démonstration de sauvetage en mer avec 10 chiens.
Plage de l'Escalet, à 19h. Accès libre.

► **52^{ème} Traversée de Pampelonne à la Nage**
7 août - Nage en eau libre. Sur inscription à l'Office de Tourisme et de la Culture.

► **Concours de la Boule Ramatuelloise**
Au Terrain de boules, face au théâtre.
Renseignements : 33 (0) 6 79 18 08 34.

CONCERTS A L'ESCALET

► **Tous les lundis du 4 juillet au 29 août**
21h plage de l'Escalet. Gratuit - accès libre.

FAMILLES

► **Les mardis des enfants**
Du 5/07 au 30/08 : ateliers créatifs gratuits.
À 18h. Esplanade de la mairie, et/ou balcon de la fontaine.

► **Esprit de Cirque**
5-12-16 juillet et 2-16-26 août. Les Arts du cirque. Esplanade de la mairie- Gratuit.

► **Fête de l'Été**
16 juillet - Place de l'Ormeau, accès libre, de 15h à 21h.
Une belle fête dédiée tout spécialement aux enfants et aux familles, gratuit!



EVENEMENT JAZZ À RAMATUELLE

► **Chilly Gonzales**
21 juillet - Concert exceptionnel en préambule au 36^{ème} Festival. A 21h, au Théâtre de Verduze. Billetterie en ligne uniquement : <https://jazzaramatuelle.com/>
Informations : 04 94 79 10 29

MUSIQUE AU VILLAGE

► **Animation musicale**
6, 13, 20 juillet, au cœur du village, à l'heure de l'apéritif !
Place de l'Ormeau, de 19h à 20h30. Gratuit.

SPECTACLE

► **Plateau d'humour nouvelle génération**
15 juillet. Plateau France Inter, proposé par "Les Arts du Rire"
Billetterie en ligne www.lesartsdurire.com
Rens/Résa : 33 (0) 6 14 80 92 91 - Office de Tourisme et Culture : 33 (0) 4 98 12 64 00.

RAMATUELLE EN FÊTE

► **Grand Bal du 14 juillet**
à partir de 19h place de l'Ormeau

► **Bal du 14 août**
Los Cubanitos.
À partir de 19h place de l'Ormeau.

► **Fête de la Saint André**
C'est la fête au village !
26 août - Animations pour les enfants sur le thème du cirque ; atelier, jeux, démonstrations... Place de l'Ormeau, accès libre et gratuit, de 15h à 21h30.

► **Music & Lights by Gregos**
27 août - Performer DJ. Place de l'Ormeau, accès libre et gratuit à partir de 19h.

CINEMA

► **Trois films en avant-premières**
12,13,14 août - À bord de sa voiture ou sur un transat. Vente sur place Plage Tahiti Beach de 18h à 21h Début des séances : 21h15

VITICULTURE

► **Le Petit Train des Vignes**
Mardis 26/07, 9/08 et 13/09.
L'Office de Tourisme vous invite à découvrir le Domaine des Tournels. Voyage aller-retour en petit train. 15 € par personne.
Inscription au 04.98.12.64.00

► **Journée "Rose de Provence"**
22 juillet -18h à 21h : Rencontre avec les jeunes agriculteurs et dégustation gratuite, marché vigneron. Place de l'Ormeau.

FESTIVALS

► **Reconnexion Ramatuelle**
10,11,12 juillet. 06 11 48 84 00
Facebook / Instagram @Reconnexion.Ramatuelle

► **Nuits classiques**
27,28, 29 juillet
Réservations au 33 (0) 4 94 79 20 50 ou www.festivalderamatuelle.com/reservation

► **Festival de Ramatuelle**
30 juillet au 12 août
Théâtre de Verduze, à 21h30
www.festivalderamatuelle.com

► **Jazz à Ramatuelle**
Théâtre de Verduze, à 21h.
Billetterie en ligne uniquement : <https://jazzaramatuelle.com/billetterie/>
Festival OFF : 18h30 à 20h30
Les premières notes bleues de la soirée, dans les jardins du Théâtre - accès libre.

